

**Déclaration à l'occasion de la 31^{ème} Journée
Internationale de la Liberté de la Presse au Bénin**

*L'UPMB plaide pour la mise en œuvre d'un « PLAN MARSHALL »
pour le renouveau de la presse Béninoise*

La communauté internationale célèbre ce jour, Vendredi 03 Mai 2024, la 31^{ème} édition de la Journée mondiale de la liberté de la presse autour du thème : « *La presse au service de la planète : le journalisme face à la crise environnementale.* ».

Le 3 mai a été instituée Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, en réponse à l'appel de journalistes africains qui, en 1991, ont proclamé la Déclaration de Windhoek sur le pluralisme et l'indépendance des médias.

La présente commémoration vise à mettre en lumière le rôle significatif joué par la presse, le journalisme, l'accès et la diffusion de l'information, pour assurer un avenir durable qui respecte les droits des individus, leur diversité de voix, et l'égalité des genres.

De ce fait, elle sert de tremplin, au Bénin comme dans les autres pays, pour rappeler aux gouvernements la nécessité de respecter leur engagement en faveur de la liberté de la presse et constitue également une journée de réflexion pour les professionnels des médias sur les questions relatives à la liberté de la presse et à l'éthique professionnelle.

A cette occasion, l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB), dans son rôle d'interface entre les acteurs des médias et les pouvoirs publics et partenaires au développement, note à l'aune de plusieurs indicateurs, la persistance des entraves à la liberté de la presse, la précarisation continue des conditions de travail et de vie des acteurs des médias.

Au cours des douze (12) derniers mois, l'UPMB fait ainsi le constat de multiples entraves d'ordres légal, réglementaire, économique, sécuritaire...

A titre d'illustration, la faïtière a été saisie de nombreux cas d'interpellation de professionnels des médias dans le cadre de l'exercice de leur profession notamment à l'occasion de la réalisation de productions relatives au terrorisme, d'entraves à l'accès à des sources sûres et fiables d'information en dépit des dispositions du Code de l'information et de la communication et de diverses autres restrictions imposées aux acteurs des médias.

Par ailleurs, la dégradation continue des conditions de travail a accentué la précarité des conditions de vie des acteurs des médias qui peinent, en raison, entre autres, de l'absence de salaires décents, la non application de la convention collective, l'absence de sécurité sociale, le fonctionnement approximatif des entreprises de presse, à la rareté des activités de renforcement des capacités..., à exercer leur métier dans la dignité et à faire davantage preuve de professionnalisme.

Au regard de ce sombre tableau qui justifie incontestablement les classements peu flatteurs du Bénin dans les classements relatifs à la liberté de la presse dans le monde, l'UPMB en appelle au sursaut de toutes les parties prenantes notamment les acteurs des médias, le gouvernement et l'Assemblée nationale ainsi que les partenaires au développement du Bénin, afin de mettre en œuvre un véritable « **PLAN MARSHALL** » combinant des réformes audacieuses dont la relecture de la Loi n° 2017-20 portant Code du numérique en République du Bénin afin d'offrir à ses bénéficiaires un environnement juridique sûr et un financement adéquat du secteur des médias à travers l'opérationnalisation urgente du Fonds d'Appui au Développement des Médias (FADeM) ; toutes choses qui auront pour conséquence de faire jouer aux médias leur rôle moteur de baromètre de la démocratie Béninoise et favoriser leur pleine participation à l'éveil du public et au développement de notre pays. Car une presse libre et indépendante est un outil incomparable pour garantir la justice et pour protéger les droits de la personne.

En cette occasion solennelle, l'UPMB réitère son soutien à tous les professionnels des médias censurés et/ou emprisonnés rend hommage à ceux décédés au travail. De même, elle encourage l'ensemble des acteurs des médias à poursuivre avec ardeur et professionnalisme à œuvrer pour garantir le droit à l'information des populations par une pratique professionnelle et rigoureuse de leur métier.

Fait à Cotonou, le 03 Mai 2024

La Présidente du BEN / UPMB,



Zakiatou O. LATOUNJJI